

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Service Connaissance Information
Développement Durable Autorité
Environnementale

Pôle Autorité Environnementale

Téléphone : 04 26 28 67 56
Courriel : ae-dreal-ara@developpement-
durable.gouv.fr

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER

DEMANDE D'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT UN PROJET COMPORTANT UNE ÉTUDE D'IMPACT

N° d'enregistrement du dossier : 2021-ARA-AP-001192

N° Garance : 2021-007801

Nom du projet : Projet de centrale photovoltaïque au sol

Localisation : Commune de Léotoing dans le département de la Haute-Loire (43)

Pétitionnaire : SOLEFRA 23

Dossier reçu le 16/07/2021

L'avis sera émis dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception du dossier complet, **soit au plus tard le 16/09/2021 et sera disponible sur le site de la MRAE :**
www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-projets-r304.html

À l'issue de ce délai l'avis de l'AE sera réputé sans observation.